Entrepreneurs : liquidités de la société

Pourquoi placer davantage les liquidités de votre société peut-il alourdir l'impôt ?

Bliss Financial Consulting Inc

Mode d'emploi : si votre société a des bénéfices non répartis, cochez chaque point. Ce qui n'est pas coché est à revoir avec nous et votre comptable.

1 Les liquidités de la société

Les verser, c'est payer l'impôt; les garder, c'est perdre de la valeur; les placer, c'est un impôt plus lourd.

- [ ] Savoir que le revenu de placement passif de la société (intérêts, loyers, etc.) est imposé à 46,7 % en Alberta
- [ ] Avoir vérifié si le revenu passif dépasse 50 000 $ par année : au-delà, chaque dollar réduit le plafond des petites entreprises de 5 $, jusqu'à zéro à 150 000 $
- [ ] Faire le calcul avec l'outil « Revenu passif et fiscalité des petites entreprises » sur notre site

2 Placer au bon endroit

- [ ] Détenir moins de placements de type intérêt et plus de placements axés sur la croissance dans la société
- [ ] Avoir étudié l'assurance vie avec participation détenue par la société : la croissance de la valeur de rachat n'est pas un revenu passif et ne réduit pas le plafond

3 Immeuble locatif détenu par la société

- [ ] Savoir que le capital du prêt hypothécaire n'est pas déductible : la trésorerie peut être faible alors que le revenu passif imposable est plus élevé
- [ ] Savoir que les intérêts sur un emprunt pour investir peuvent être déduits du revenu passif

4 Avant d'investir une grosse somme dans un projet

- [ ] Avant de payer un projet entièrement comptant, avoir évalué si l'argent risque d'être bloqué ou si la trésorerie peut manquer
- [ ] Avoir étudié l'AFI : faire travailler deux fois le même argent de la société

5 Retraite et relève

- [ ] Avoir décidé au moins 5 ans avant la retraite quoi faire de la société : vendre les actions, vendre les actifs, ou la garder et verser des dividendes au besoin
- [ ] Avant de vendre des actions de petite entreprise, savoir que l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC) exige d'être admissible deux ans à l'avance
- [ ] Savoir que transmettre les actifs de la société à la génération suivante peut entraîner plusieurs niveaux d'impôt
- [ ] Savoir que le capital-décès versé à la société peut être remis à la famille libre d'impôt par le compte de dividendes en capital (CDC)

6 Si vous ne pouvez plus exploiter l'entreprise

- [ ] Avoir une convention entre actionnaires : qui reprend, et à quel prix les actions sont achetées et vendues
- [ ] Avoir une assurance personne clé et une assurance rachat de parts

À retenir : Les règles décident dès le départ de ce que vous pourrez garder. Plus tôt vous planifiez, mieux c'est.

Une case reste vide ? Balayez le code pour nous ajouter sur WeChat et envoyez-nous votre question.

Bliss Financial Consulting Inc. · lisamessier.ca · +1 780-232-7415

Cette liste fournit des renseignements généraux seulement et ne constitue pas un conseil personnalisé en assurance, en placement, en fiscalité ou en droit. Les taux utilisés sont ceux de l'Alberta en 2026.